

13. Quels sont les défis du réseau d'aires protégées quant aux impacts des changements climatiques? Quelles sont les stratégies mises de l'avant par votre ministère pour assurer la solidité du réseau d'aires protégées du Québec?

Dans la Stratégie québécoise sur les aires protégées mise en œuvre en 2000, le gouvernement signifiait l'importance d'établir un réseau d'aires protégées représentatif de la biodiversité du Québec. Ce réseau se devait également d'avoir une répartition spatiale équilibrée. Pour ce faire, le MELCC a évalué la représentativité sur la base d'éléments permanents des écosystèmes (géologie, géomorphologie, dépôts de surface et relief) afin d'atténuer les impacts des changements climatiques sur son réseau. Ces objectifs de représentativité et de répartition spatiale équilibrée ont été réitérés lors de la publication d'orientations stratégiques en 2011 et lors des engagements du Plan Nord en 2015.

La délimitation de nouvelles aires protégées vise à protéger de grandes superficies (de plusieurs centaines, voire parfois de plusieurs milliers, de kilomètres carrés) en amalgamant divers écosystèmes afin de maintenir la dynamique naturelle intrinsèque. De plus, le MFFP et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MENR) ont contribué au développement du réseau d'aires protégées par la protection d'écosystèmes plus spécifiques de moindre superficie, ce qui contribue à l'interconnectivité pour certaines espèces.

Un rapport réalisé par différents étudiants universitaires en partenariat avec le MELCC et Ouranos, a identifié 21 recommandations quant à l'adaptation du réseau d'aires protégées aux changements climatiques¹ pour le Québec. Néanmoins, le défi demeure à compléter la mise en place du réseau d'aires protégées alors que le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs d'ici 2020, autant en milieu terrestre que marin.

¹ https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/RapportBelanger2013_FR.pdf